

Tunisie Profilés Aluminium « TPR »
Société Anonyme au Capital de 50.000.000 DT
Zone Industrielle Sidi Rézig Mégrine
Les Résolutions Adoptées de
L'Assemblée Générale Ordinaire du
03 JUIN 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020 et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2020, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2020.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions et opérations.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseils d'administration au titre de leur gestion de l'exercice 2020.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation au compte résultats reportés de la réserve à régime spécial à hauteur de 3.500.000 dinars devenue disponible et provenant des sommes placées dans deux fonds gérés auprès d'une SICAR pour des montants respectivement de 1.700.000 dinars et 1.800.000 dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 comme suit :

Affectation du résultat 2020

Résultat de l'exercice 2020	20 946 822,341
Montant réinvesti exonéré affecté au compte Réserve à Régime Spécial	-2 998 200,000
Résultat disponible	17 948 622,341
Résultat reportés antérieurs	46 441 027,980
Prime d'émission distribuable en franchise de retenue (*)	15 360 000,000
Montant de la réserve Spéciale devenue disponible affecté en report à nouveau <i>(en franchise de retenue à la source)</i>	3 500 000,000
Bénéfice distribuable	83 249 650,321
Dividende (soit 0,300 DT par action)	15 000 000,000
Report à nouveau <i>(dont 3 860 000 DT en franchise de retenue à la source)</i>	68 249 650,321

Les dividendes sont fixés à 15 000 000 DT soit 0,300 DT par action.
La date de mise en paiement des dividendes est fixée au 07/07/2021.

(*) En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances 2014 et de l'article 47 de la loi de finances 2018, la retenue à la source de 10% sur la distribution de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurants au bilan de la société au 31.12.2013. Par conséquent, le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution des dividendes de 15.000.000 DT par un prélèvement sur la prime d'émission en franchise de retenue à la source.

Le reliquat du report à nouveau en franchise de retenue à la source s'élève donc à 3 860 000 DT et sera inscrit au bilan de la société comme étant des fonds propres provenant des exercices antérieurs au 31.12.2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Soixante Mille (60.000) Dinars, et charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération brute des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2020, à Vingt Mille (20.000) Dinars, et charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

Par dérogation à l'article 17 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide de nommer en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires, Monsieur Hedi ZERZERI pour une période de 2 ans qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

Monsieur Hedi ZERZERI présent à l'Assemblée déclare ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclare accepter ses fonctions d'administrateur .

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à la majorité des actionnaires minoritaires ayant droit au vote (*)

() On entend par actionnaires minoritaires, les actionnaires détenant individuellement au plus 0,5 % du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital.*

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale reconduit pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour l'autorisation de racheter et de revendre les propres actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier, et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 novembre 2000, et autorise expressément le Conseil d'Administration d'acheter et de revendre les actions propres de la société, et lui délègue, en conséquence, les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et en général accomplir toutes les formalités et les procédures nécessaires pour la bonne fin et la réussite de cette opération conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

BILAN AU 31/12/2020
APRES AFFECTATION DU RESULTAT
(Exprimé en dinars Tunisien)

Actifs	31/12/2020	31/12/2019
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	699 991	683 583
- Amortissements des immobilisations incorporelles	614 503	573 650
Immobilisations incorporelles nettes	85 487	109 933
Immobilisations corporelles	59 621 543	56 577 792
- Amortissements des immobilisations corporelles	40 881 477	37 734 940
Immobilisations corporelles nettes	18 740 066	18 842 852
Immobilisations financières	20 386 322	21 016 238
- Provisions	1 216 584	1 216 584
Immobilisations financières nettes	19 169 738	19 799 654
Total des actifs immobilisés	37 995 291	38 752 439
Total des actifs non courants	37 995 291	38 752 439
Actifs courants		
Stocks	44 437 525	57 560 464
- Provisions sur stocks		
Stocks nets	44 437 525	57 560 464
Clients et comptes rattachés	71 088 386	57 044 774
- Provisions sur comptes clients	8 221 334	7 036 736
Clients nets	62 867 051	50 008 038
Comptes de régularisations et autres actifs courants	4 254 150	12 051 706
- Provisions sur comptes d'actifs	395 347	395 347
Autres actifs courants nets	3 858 803	11 656 360
Placements et autres actifs financiers	60 975 408	32 953 736
Liquidités et équivalents de liquidités	9 016 062	3 172 788
Total des actifs courants	181 154 850	155 351 385
Total des actifs	219 150 141	194 103 824



ALUMINIUM

تونس لمجنيات الالومينيوم
Tunisie Profilés Aluminium

BILAN AU 31/12/2020
APRES AFFECTATION DU RESULTAT
(Exprimé en dinars Tunisien)

Capitaux propres et passifs	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
Capital social	50 000 000	50 000 000
Rachat actions propres	-	-
Réserves	5 709 300	5 709 300
Autres capitaux propres (subvention d'investissement)	-	-
Résultats reportés	67 889 650	46 441 028
Réserve à régime spécial	3 998 100	4 499 900
Prime d'émission	360 000	15 360 000
Autres réserves	5 738	5 738
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	127 962 788	122 015 966
Résultat net affectable		
Total des capitaux propres après affectation	127 962 788	122 015 966
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts et dettes assimilées	34 184 729	4 395 000
Provisions pour risques et charges	2 118 295	1 102 021
Total des passifs non courants	36 303 024	5 497 021
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 853 258	16 491 016
Autres passifs courants	4 113 055	4 929 941
Dividendes à payer	15 000 000	0
Concours bancaires et autres passifs financiers	24 918 017	45 169 880
Total des passifs courants	54 884 329	66 590 837
Total des passifs	91 187 353	72 087 858
Total des capitaux propres et des passifs	219 150 141	194 103 824

Evolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable 2020

Désignation	Capital	Rachat actions propres	Réserve Légale	Fond Social	Résultats reportés	Réserves à régime spécial	Prime d'émission	Subvention d'Inves	Amortissements des subventions	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2020 avant affectation	50 000 000	-	5 000 000	709 300	46 441 028	4 499 900	15 360 000	3 567 056	(3 567 056)	5 738	20 946 822	142 962 788
Réserves Légales												-
Résultats Reportés					17 948 622						(17 948 622)	-
Dividendes distribués							(15 000 000)					(15 000 000)
Réserves à régime spéciale						2 998 200					(2 998 200)	-
Réaffectation réserves à régime spéciale devenu disponible					3 500 000	(3 500 000)						-
Résultat de l'exercice 2020												-
Solde au 31/12/2020 après affectation	50 000 000	-	5 000 000	709 300	67 889 650	3 998 100	360 000	3 567 056	(3 567 056)	5 738	-	127 962 788